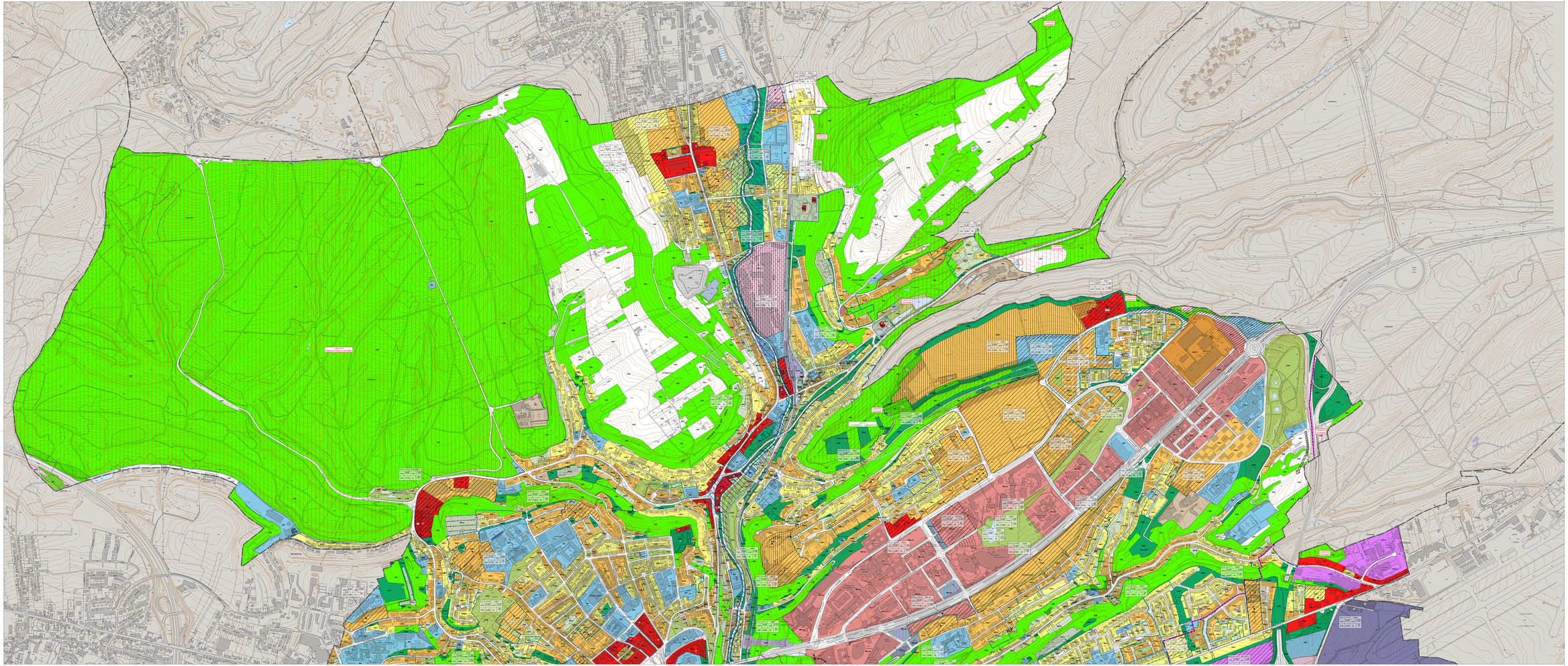

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1 — Zone d'habitation 1
- HAB-2 — Zone d'habitation 2
- MIX-u — Zone gardant mixte urbaine centrale européenne et locale
- MIX-c — Zone mixte urbaine centrale
- MIX-r — Zone mixte urbaine
- BP — Zone de bâtiments et équipements publics
- VDL-1 — Zone d'activités économiques communale type 1
- BEP-c — Zone spéciale d'activités économiques - Tarifaire centre
- BEP-ex — Zone spéciale Foire
- BEP-t — Zone spéciale Télécommunication
- BEP-h — Zone spéciale d'activités économiques - Tarifaire
- AEP — Zone d'aéroport
- CSR — Zone de gares ferroviaires, de tram et routières
- VIF — Zone de voies ferroviaires
- SC — Zone de sports et de loisirs
- JRP — Zone de jardins familiaux
- JPC — Zone spéciale de villas jardinières et jardins communautaires

RAP 2003 - Référence du Schéma directeur

Kirchberg-Nord	1.1	Kirchberg-Sud	1.2
Limpertsberg	2.1	Hollerich	2.2
Cents	3.1	Bonnevoie	3.2
Gasperich	4.1	Cloche d'or	4.2

Représentation schématique du degré d'utilisation le soit pour des zones résidentielles ou pour d'autres usages dominants et par d'autres usages particulaires "nouveau quartier"

Zones destinées à rester libres

- AGR — Zone agricole
- PAR — Zone de parc public
- FOR — Zone forestière
- NAT — Zone de verdure

Zones superposées

- Plan d'aménagement particulier approuvé, "Nouveau quartier"
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "Nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'urbanisation prioritaire type I
- Couloir et espace réservés pour projets routiers
- Couloir et espace réservés pour projets ferroviaires
- Couloir et espace réservés pour projets de mobilité douce
- Secteur protégé d'intérêt communal "environnement naturel"
- Zone à risques - "inondabilité"
- Zone à risques concernant la prévention des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses
- Zone de bruit « 75dBA »
- Zone de servitude "urbanisation"
- Zone de servitude "urbanisation - couloir verte"
- S Servitude "urbanisation - réalisation ponctuelle"
- SL Servitude "urbanisation - corridor écologique"
- SE Servitude "urbanisation - éléments naturels"
- JL Servitude "urbanisation - jardin ornemental"
- SU Servitude "urbanisation - espace libre ouvert au public"
- SV Servitude "urbanisation - centre de quartier «Nagelin»"
- SG Servitude "urbanisation - pétanque"
- SP Servitude "urbanisation - stationnement public"
- SF Servitude "urbanisation - réalisation d'infrastructures" (BP: Bonne tenue de la nuisance sonore, BM: Mauvaise tenue de la nuisance sonore, BR: Risque sanitaire)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire
- Décharge pour déchets inertes (1)
- Périmètre du PCS (2)

à la protection de la nature et des ressources naturelles
- Zone protégée d'intérêt national - régionale (1)
- Zone Natura 2000 (Communautaire - Oiseaux - Habitats)

à la protection des sites et monuments nationaux
- Immeubles et objets classés monuments nationaux (1)
- Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (2)

Sites inscrits à la liste du patrimoine mondial (UNESCO) - Vieille ville - centre ancien

à la gestion de l'eau
- Zone inondable - HQ100 (1)
- Zone inondable - HQ100 (2)
- Zone inondable - HQ extrême (3)

Autres à titre indicatif

- Lignes ferroviaires
- Réseaux routiers et stationnements
- Bâtiment existant / projeté
- Cimetière
- Cours d'eau / Eaux stagnantes
- Courbes de niveau

Indications complémentaires

Les espaces ou zones définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques comme par exemple les zones de bruit, les zones inondables, les zones de protection, les zones à risques, sont indiqués sur des plans séparés à titre d'information quand ils ne existent sur les limites couvertes.

Limite de la commune

Fond de plan : Ville de Luxembourg
Zone de bruit DWDS 2015 et de la Grandfuer
Zone inondable HQ100 et HQ extrême: 30.04.2018

(1) MDDI, Règlement grand-ducal du 5 janvier 2005 déclarant obligatoire le plan sectoriel "décharges pour déchets inertes"
(2) MDDI - Déchets, Plan national de prévention et de gestion des déchets non dangereux et des déchets inertes, Projet général et environnement
(3) MDDI - Environnement, Liste zones protégées nationales, Plan National protection Nature, 2010
(4) MDDI - Environnement, Zones Natura 2000, Ministère de l'Environnement 2014
(5) Règlement grand-ducal du 9 décembre 2010 portant sur la protection des sites et monuments, mod. du 20 mai 2016, juridic 20.11.2018
(6) Administration de la Gestion de l'Eau, zone inondable, 2011
(7) MDDI - Environnement, Cartographie du Bruit, 2011 / Route principale et Rail (LDEN)

Plan d'aménagement général
de la Ville de Luxembourg

Modification ponctuelle	Date d'approbation par le Ministère de l'Intérieur	Date d'approbation par le Ministère de l'Environnement	Date d'adoption par le Conseil Communal
N° 01	le 14 février 2020	le 3 février 2020	le 16 décembre 2019

Date d'approbation par le Ministère de l'Intérieur: le 5 octobre 2017 et
le 18 février 2020 (précision du Ministère de l'Intérieur)

Date d'avis par le Ministère de l'Environnement, MDDI - Dép. Environnement: le 6 octobre 2017

Date d'adoption par le Conseil Communal: le 28 avril 2017

Partie graphique - version coordonnée

VILLE DE LUXEMBOURG

ZEYEN BAUMANN
Cabinet Bissemann sàrl
Urbanisme - Aménagement du Territoire
Rue Jean-Pierre Koltz 2, L-2613 Luxembourg
T: (+352) 26 20 21 - 1
F: (+352) 26 20 21 - 20
www.zeyenbaumann.lu

Nord
Centre
Sud

échelle 1:3.000
A0
19 février 2020